

# UN/E CHEF/FE DE PROJET EN CHARGE DE LA CREATION DE L'ESPACE SOCIO-CULTUREL DU GRAND CENTRE (H/F)

Réf : CY/24/02/CHEFPROJESC/AB

Ville de 68 000 habitants disposant d'une qualité de vie et d'une offre riche de services au public, Cergy est située à une trentaine de kilomètres de Paris (RER A, SNCF, A15...), aux portes du Parc naturel du Vexin. Elle constitue un pôle économique et administratif majeur du territoire, avec une attractivité culturelle et étudiante forte.

***La ville dispose actuellement de 4 Maisons de quartier, toutes agréées centre social par la CAF, dont deux sont implantées au sein de tiers-lieux socio-culturels. Notre ambition est de créer un nouvel équipement polyvalent d'animation de la vie sociale locale à vocation territoriale sur le quartier Grand Centre.***

***Cet équipement aura pour vocation de :***

- ***Participer au développement social en initiant des projets pour et avec la population afin d'améliorer leur vie quotidienne avec l'ensemble des acteurs locaux***
- ***De lutter contre l'exclusion en privilégiant la participation des habitants dans un souci de prévention, de promotion et de mixité sociale, générationnelle et culturelle.***

***Ce lieu pluriel regroupera les activités de la future maison de quartier et de la mairie annexe Grand Place avec une dimension culturelle et/ou artistique. Les locaux pressentis pour accueillir ce nouvel équipement feront l'objet d'une réhabilitation et de travaux de rénovation.***

***Au sein de la Direction de la Vie Locale et de la Jeunesse, le/la chef/fe de projet en charge de la création de l'espace socio-culturel du Grand Centre a pour mission d'assurer et de coordonner l'étude de préfiguration de ce nouvel équipement.***

## MISSIONS

**Piloter et coordonner l'étude de préfiguration, en partenariat avec la direction de la Maitrise d'ouvrage de la ville :**

- Traduire et décliner le projet politique à l'échelle du quartier, en lien avec les élus, les partenaires, et les habitants,
- Assurer l'élaboration du projet social en vue de son agrément en centre social en lien avec l'étude de programmation du bâtiment
- Informer les acteurs locaux et les habitants sur le projet et concevoir des outils de communication adaptés, en vue de susciter l'implication et l'adhésion des habitant/tes et des partenaires
- Identifier et mobiliser les partenaires stratégiques et les personnes ressources sur le territoire
- Animer des groupes de travail techniques et des réseaux constitués d'habitants et d'acteurs locaux
- Animer les instances de pilotage du projet

**Piloter, élaborer et rédiger le projet social :**

- Mener le diagnostic partagé recensant les besoins et attentes de la population locale, socle du projet social à partir, du recueil de la parole des habitants et de la consultation des partenaires
- Identifier les problématiques sociales et les potentialités repérées sur le territoire d'intervention (population, équipements, tissu associatif, ressources du territoire ...)
- Repérer les initiatives locales pour le développement futur de l'animation du quartier et de la cohésion entre les habitants
- Définir les priorités et les objectifs du futur équipement en fonction des besoins du territoire et des ressources mobilisables
- Identifier les usages et la nature des activités futures développées au sein de cet équipement
- Impulser des initiatives autour du développement social, de l'animation intergénérationnelle et du champ culturel et artistique
- Définir un plan d'actions, un budget pour la période d'agrément sollicité et un organigramme fonctionnel de la structure
- Développer les outils adaptés et élaborer la méthode d'évaluation continue du projet social

**Développer, coordonner et animer les réseaux de partenaires :**

- Identifier les partenaires stratégiques (institutionnels, associatifs, habitants), développer des logiques de partenariat et favoriser les échanges entre partenaires et habitants.
- Initier le développement, la mise en œuvre et l'animation d'espaces partenariaux

**Développer des synergies avec le projet de renouvellement urbain du Grand Centre porté par la CACP**

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

**Horaires :** 39h hebdomadaires – 22 RTTs.

**Contraintes spécifiques :** Déplacements fréquents – Permis B nécessaire du fait de présences possibles en soirée ou le week-end (réunions ou manifestations).

**PROFIL**

Titulaire de la fonction publique sur un grade de catégorie A (ou à défaut contractuel), vous êtes idéalement issu/e d'une formation initiale supérieure (Bac +3 minimum) dans les domaines de l'action sociale, de l'animation socio-culturelle, du développement social local et/ou dans la conception et le montage de projet. Vous avez une connaissance générale du cadre réglementaire des collectivités territoriales, du milieu associatif et de l'environnement institutionnel des centres sociaux et socioculturels.

Vous avez une réelle aptitude à l'analyse urbaine et sociale, à l'appréhension des problématiques complexes d'un territoire d'intervention, des qualités d'écoute et de négociation, la capacité à élaborer, piloter et évaluer des projets sociaux et urbains à court, moyen ou long terme dans un contexte partenarial hétérogène. Des compétences en élaboration et animation de groupes de travail multi-partenariaux et la maîtrise de l'ingénierie économique et financière des projets sont également attendues et devront compléter votre profil.

***Date limite de dépôt des candidatures : 11 février 2024***

***Tous les postes de la ville de Cergy sont ouverts aux personnes en situation de handicap.***

**Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) sous la référence CY/24/02/CHEFPROJETESC/AB à l'attention de M. le Maire, soit :**

- > sur le site de la ville : <https://www.cergy.fr/votre-mairie/cergy-recrute/>
- > par mail : [emploi.recrutement@cergy.fr](mailto:emploi.recrutement@cergy.fr)
- > par courrier : Hôtel de Ville de Cergy – Direction des Ressources Humaines – 3 place Olympe de Gouges – BP 48000 Cergy – 95801 Cergy-Pontoise cedex.